



À l'attention de M. le Président du Département des Alpes-Maritimes,

Copie aux Conseillers Départementaux du secteur de Villeneuve-Loubet,
Copie à M. le Maire de Villeneuve-Loubet,

Objet : Sollicitation du Département pour la protection et l'accès des espaces naturels sensibles de Villeneuve-Loubet.

Monsieur le Président,

Récemment, Monsieur de Panisse-Passis, propriétaire d'un tiers de la superficie de Villeneuve-Loubet, a profité de nouvelles lois parues en février 2023 ([Loi 2023-54](#) et [Article 226-4-3](#)) pour interdire l'accès à des espaces naturels utilisés par des milliers d'habitants. Il ne reste hélas plus beaucoup d'espaces naturels disponibles à Villeneuve-Loubet car il en possède plus de 80%. Le propriétaire donne accès aux chasseurs contre rémunération, mais plus aux promeneurs. Des panneaux, de la rubalise et des gardes-chasses privés sont positionnés depuis quelques semaines pour en interdire l'accès.

La zone concernée est particulièrement remarquable, c'est l'une des dernières zones naturelles de notre littoral urbanisé, elle est limitrophe à deux zones Natura 2000 : [Dôme de Biot](#) et [Rivière et Gorges du Loup](#), véritable richesse géologique, il s'agit d'un dôme volcanique de 30 millions d'années avec une biodiversité unique. Par ailleurs, cette zone semble également être régulièrement victime de dégradations.

C'est pourquoi nous saisissons le Département, car vous avez la compétence pour protéger, gérer et rendre accessible au public les espaces naturels sensibles.

Votre implication tout au long de votre mandat de Président pour la protection de l'environnement avec le projet Green Deal et le nombre croissants de parcs naturels départementaux que nous fréquentons assidûment, nous font espérer que vous allez traiter ce problème avec attention.

Face à cette situation, nous avons entrepris une démarche citoyenne, avec une [pétition](#) qui a fédéré près de 4 000 signatures et permis d'attirer l'attention des médias régionaux et nationaux. Nous avons également créé le [Collectif Droit à la Nature Côte d'Azur](#), composé de passionnés par la nature. Nous nous sommes rassemblés pour informer et proposer des solutions d'accès à ces espaces naturels de Villeneuve-Loubet, tout en les protégeant.

Nous avons sollicité M. le Maire de Villeneuve-Loubet qui a [saisi des parlementaires](#) pour « obtenir la suppression ou l'aménagement de cette nouvelle disposition réglementaire » et nous avons également sollicité le Conservatoire du Littoral.



Nous souhaiterions évoquer avec vous des solutions d'accès à ces espaces naturels, pourrions-nous nous rencontrer ?

Nous vous remercions d'avance pour les actions que vous ne manquerez pas de mener pour protéger ces espaces naturels sensibles, tout en les rendant accessibles au public.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Collectif Droit à la Nature Côte d'Azur

droitnatureca.org

action@droitnatureca.org



Collectif Droit à la Nature Côte d'Azur

droitnatureca.org

action@droitnatureca.org